



# MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



## LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SÉANCE DU 26 DECEMBRE 2023

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt six décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme VEYSSET Katy – Maire**.

**Présents :**

Mme VEYSSET Katy, Maire.

M. POMMERY Steeve – Mme MONTAMBAULT Sylvie – Mme DIOGO Angélique – Adjointes

M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – M. POMMERY Terry

**Absents excusés :**

M. HAZE Eric, Mme LEBEGUE Anne-Sophie, M. BARBIER François, M. CAPDEVILLE Bernard, M. BEZ Jean-Marc,

**Absents :**

M. DOS SANTOS Jacques, Mme ESCULIER Dorys, Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne, Mme BROCARD Marie-Laure, Mme MARS Laetitia, Mme TETEREL Marine,

**Secrétaire de séance :** M. POMMERY Steeve,

**Secrétaire auxiliaire :** Mme MONTAMBAULT Sylvie,

*Pour rappel, le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 21 décembre 2023, le Conseil Municipal, conformément à la loi, peut valablement délibérer quelque soit le nombre de membres présents.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

| N° | Objet   |
|----|---|
| 01 | Demande de subvention DETR au titre de l'année 2024   |
| 02 | Modification du Plan d'Accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) pour l'intégration de la route de Rebais  |
| 03 | Définition des zones d'accélération du développement des énergies renouvelables   |
| 04 | Création d'un emploi non permanent de « chargé d'organisation événementielle » dans le cadre du dispositif « Contrat Accompagnement dans l'Emploi » (CAE) à raison de 20h/semaine |
| 05 | Dénomination du parking municipal de la gare Nanteuil-Saacy   |
| 06 | Décision modificative n°2 pour le budget unique 2023  |
| 07 | Avis sur le projet de Plan Local de l'Habitat (2024-2029)   |
| 08 | Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)  |

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 05/01/2024, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 04/01/2024,

Le Maire, Katy VEYSSET

